



Vous aussi vous avez droit à votre site web avec



L'initiative
Un Hopital Un **SITE WEB**

Professionnel & Bilingue

www.projet24.net / info@projet24.net
677 39 46 99 / 6 57 76 69 44



Journal africain bilingue d'Informations Sanitaires, Environnementales et de Développement durable

QUOTIDIEN ÉCHOS SANTÉ

L'information sanitaire à votre portée.

N° 630 du mardi 06 décembre 2022

Tél. : (+237) 694 81 99 37

Directeur de publication : Joseph MBENG BOUM

Ordre national des médecins du Cameroun

La révolution sous l'ère Guy Sandjon

- ✓ Réforme de la formation médicale ; modernisation de la maison du médecin ; mise en place des bureaux régionaux et de la diaspora ; amélioration de la prestation de serment, démocratisation de l'institution ; intégration des médecins de la diaspora, médecins, universitaires et membres du conseil passent au scanner les 04 mandats du Dr Guy Sandjon comme président de l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) de 2010 à 2022.
- ✓ Au-delà de ces réformes, l'officier de l'Ordre national de la Valeur et l'un des pères du premier bébé né par fécondation in Vitro au Cameroun a été confronté à de nombreux scandale. Entre l'affaire Germain Cyrille Ngota Ngota (2010), Vanessa Tchatchou (2011), Monique Koumateke (2016) ou encore l'affaire Hilaire Ayissi (2021), le séjour du Président sortant l'Ordre a été sans répit à la maison des médecins. Votre journal vous propose un document inédit sur les 12 ans de mandats du Dr Sandjon. A lire absolument. Pages 6-7



www.echosante.info

Ordre national des vétérinaires du Cameroun

Le président du conseil de l'ordre saisit le Premier Ministre

Dans une requête datée du 20 novembre 2022, le Dr. Albert Ichakou s'inquiète de la dégradation de la qualité de la formation des médecins vétérinaires. Il appelle le gouvernement à revoir les conditions de formation des vétérinaires et d'encadrer l'entrée dans ces écoles.

Jean BESANE MANGAM

C'est à travers une requête LN° 003/ONVC/P/SG/22 que le président du conseil de l'ordre expose au chef du gouvernement, les maux qui minent la formation des médecins vétérinaires au Cameroun. Dans ce document de 4 pages, le porte-parole des vétérinaires attire l'attention du premier ministre sur les entraves à la formation des vétérinaires et les conditions d'exercice de ces spécialistes de la santé. Il interpelle le gouvernement quant à son rôle dans la formation des vétérinaires. Ainsi, on peut lire dans cette correspondance, « L'ouverture de la formation des médecins vétérinaires au secteur privé, fait rare et exceptionnel au niveau mondial, compte tenu du coût prohibitif de son fonctionnement (infrastructures techniques, personnel enseignants, numerus clausus, etc.) qui ne peuvent être supportés par les opérateurs économiques dont le leit motiv généralement connu est la recherche du profit ». Le président de l'ordre dénonce également l'insuffisance des infrastructures de formation dans les écoles publiques. « La création des Ecoles d'Etat de formation des médecins vétérinaires sans locaux propres (salles de cours pour certaines) ni bibliothèques, sans laboratoires (parasitologie, microbiologie, zootechnie, phar-

macologie, génétique, etc.) et salles des travaux pratiques aux normes (anatomie, physiologie, biochimie, etc.), sans centres hospitaliers vétérinaires pour les cliniques internes ni fermes d'application ».

Ces réalités décrites concernent les écoles créées au début des années 2000, l'École des Sciences et de Médecine Vétérinaires de l'Université de Ngaoundéré, créée en 2007, la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'Université des Montagnes en 2008 et celle de l'Université de Buea sont aujourd'hui confrontés aux dures réalités du déficit du personnel. Ces écoles sont contraintes de fonctionner avec les enseignants vacataires. Ce qui ne permet pas de donner une formation de qualité aux élèves.

« A quelques exceptions près, ces établissements sont confrontés au manque criard du corps enseignant dont l'essentiel est actuellement constitué des vacataires ; ce qui ne garantit pas un bon suivi des étudiants ; la non application effective du programme harmonisé de la formation vétérinaire adopté en 2019, lequel a pris en compte les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale » insiste-t-il. Il ajoute, « L'explosion des effectifs annuellement formés. En effet, créée à l'origine pour 33 étudiants en moyenne et par promotion (avec un maximum en régime de croisière de 60 étudiants sur toute la zone Cemac, l'École des Sciences et de Méde-



cin Vétérinaire de Ngaoundéré reçoit aujourd'hui jusqu'à 100 élèves avec une moyenne de 70, en plus de ceux sur les listes additives), par promotion auxquels s'ajoutent ceux formés à l'UDM (30-50) et à Buea (68) ». Tous ces établissements ont en commun le manque de « centre hospitalier vétérinaire et dans les villes où les cliniques vétérinaires privées ne courent pas les rues. Le président du conseil de l'ordre craint que l'Université Evangélique du Cameroun (Mbouo-Bandjoun) ne reçoive l'autorisation de former les vétérinaires. A ces griefs s'ajoute l'inadéquation entre le nombre des vétérinaires formés

et les emplois disponibles.

Pour résoudre ces problèmes, le Conseil de l'Ordre National des Vétérinaires du Cameroun propose au chef du gouvernement, « La désignation d'une commission compétente chargée d'évaluer les établissements de formation vétérinaire (curricula, numerus clausus, capacité fonctionnelle de formation, la prise en compte des recommandations de ladite commission et l'organisation d'un concours unique à l'entrée et à la sortie des écoles vétérinaires du Cameroun).

Selon le président du conseil de l'ordre, cette requête fait suite plusieurs autres requêtes formu-

lées dans le même sens, et à une série d'audiences accordées aux ordres de professionnels de la santé entre 2012 et 2019.

Face au faible recrutement à la fonction publique des médecins vétérinaires, l'une des issues reste l'installation en clientèle privée. De la première à la 8ème promotion des médecins formés à l'Esmv de Ngaoundéré, l'installation en clientèle privée a absorbé une bonne partie, suivie de la fonction publique. Le Projet de Développement de l'Elevage vient aussi en appui en contribuant à l'installation et au recrutement de quelques uns.

Digital Health Hackathon 2022

Du 12 au 13 Décembre à Yaoundé

Des lots jusqu'à 250'000 Fcfa à gagner!

S'inscrire

+

Inscription valable jusqu'au 1^{er} Décembre à 17h



THE OKWILIANS

Chanas Assurances S.A.



ECHOS SANTÉ

